

Département régional de médecine générale de Montréal

Assemblée annuelle – 19 mai 2016 – 16 h 30 à 17 h 50

Institut universitaire en santé mentale Douglas
6875, boul. LaSalle – Salle Douglas

Compte rendu

- 1. Mot de bienvenue (Mme Sonia Bélanger, PDG, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)**
Mme Bélanger nous a fait part de sa confiance dans les travaux en cours et de la détermination des médecins dans ce vent de changement. Remerciement spécial au chef du DRMG et à son comité de direction.

Validation des présences : 52 personnes, le quorum est respecté

Allocution du chef du DRMG

Modification de l'ordre du jour : Point 4 : les règlements généraux.
Ce point est traité avant le rapport annuel.

- 2. Les règlements généraux du DRMG**

Présentation des modifications apportées aux règlements généraux de 2003 :

- Le texte est adapté à la nouvelle gouverne (CIUSSS vs Agence);
- Changement de période d'élection (printemps plutôt qu'à l'automne);
- Particularité à Montréal, un chef de table par RLS et un mandataire;
- Des précisions concernant les nominations et les vacances de postes;
- La durée des mandats n'est plus restrictive et se renouvelle aux quatre ans.

Aucun commentaire, ni question.

Les règlements généraux sont adoptés à l'unanimité.

- 3. Rapport du comité directeur – COMDIR (Rapport annuel 2015-2016 disponible dans la pochette)**

Présentation des différents dossiers du DRMG :

- La composition des membres du COMDIR;
- Les événements de la dernière année;
- La gouvernance du DRMG;
- La définition des PREM - AMP - PEM;
- Les travaux en cours : GMF - CML- PROS.

4. Rapport des différents comités (rapports 2015-2016 disponibles dans la pochette)

- Comité PAN (Dr Claude Savard);
- Comité CAR (Dr Benoît Brodeur).

Note : le Rapport annuel 2015-2016 du DRMG et les rapports des comités PAN et CAR ont été remis lors de l'assemblée. Ces documents sont disponibles sur le site Santé Montréal, sous l'onglet DRMG.

5. Nouvelle méthode des PREM

Dossier traité en profondeur lors de la formation en début d'après-midi.

6. Élections printemps 2017

Le mandat des médecins élus et nommés sont prolongés jusqu'au printemps 2017, date des prochaines élections.

Remerciement adressés aux participants et aux personnes responsables de l'organisation.

Levée de l'assemblée à 17 h 50

Sylvie Parent, technicienne en administration
Secrétaire de l'Assemblée annuelle, le 30 mai 2016